ACL - SAINT MARTIN D'URIAGE - TARIFS ETE 2024

Appliqués aux familles résidant à Saint Martin d'Uriage. Ces tarifs tiennent compte de l'aide communale.

CENTRES DE LOISIRS

	CENTRE DE LOISIRS			JOURNEE SPECIALE (*)		
	Journée (repas compris)	Demi-journée (avec repas)	Demi-journée (sans repas)	Journée (repas compris)	Demi-journée (avec repas)	Demi-journée (sans repas)
- 300	3,00 €	2,25 €	1,50 €	4,00 €	3,25 €	2,50 €
301 – 450	4,50 €	3,35 €	2,25 €	5,50 €	4,35 €	3,25 €
451 - 530	7,10 €	5,25€	3,55 €	8,40 €	6,55€	4,85 €
531 - 760	8,60 €	6.40 €	4,30 €	10,20 €	8,00 €	5,90 €
761 - 990	11,70 €	8,70 €	5,85 €	13,60 €	10,60 €	7,75€
991 - 1220	14,60 €	10.90 €	7,30 €	16,80 €	13,10 €	9,50 €
1221 – 1450	17,80 €	13,25 €	8,90 €	20,30 €	15,75 €	11,40 €
1451 - 1680	19,80 €	14,75€	9,90 €	22,60 €	17,55 €	12,70 €
1680 - 1910	21,50 €	16,45 €	10,75 €	24,60 €	19,55 €	13,85 €
+ 1910	22,80 €	17,30 €	11,40 €	26,20 €	20,70 €	14,80 €

^(*) Une journée spéciale de centres de loisirs est une journée (ou une demi-journée) proposant une activité spécialisée :

Les Petites Maisons: Club 3-5 ans ou 6-12 ans.

Les stages, V.T.T., Tennis, Paddle, Canoé-Kayak, Tir à l'arc et Gym constitue une journée, ou demi-journée

spéciale.

Les autres stages du Clos d'Espiès sont gratuits, mais nécessitent une réservation.

N. Dame de Mésage : Stage Equitation matin constitue une journée, ou demi-journée spéciale.

VILLA ARTHAUD

Activités spécialisées proposées pendant les vacances d'été dans le cadre du centre de loisirs

Equitation (semaine de 5 après-midis)						
Quotient familial						
- 450	91,00 €					
451 - 1220	108,00 €					
1221 - 1800	142,00 €					
+ 1800	158,50 €					

Tarifs forfaitaires à la semaine, sans remboursement possible en cas de défection

Séjours avec hébergement

Quotient familial	Multi-activités (Alpes du Grand Serre / Rencurel / Saint Andéol - 5 jours)	Equitation (Sappey en Chartreuse - 5 jours)	
- 450	315 €	400 €	
451 - 1220	350 €	435 €	
1221 - 1800	385 €	470 €	
+ 1800	420 €	505 €	

BONS VACANCES DE LA CAF

Si vous avez droit à des bons vacances de la CAF, leur valeur vient en déduction des tarifs indiqués ci-dessus, dans la limite du prix du séjour.

Adhésion à l'Association : 10 € (adhésion annuelle et familiale, valable du 1 er septembre 2023 au 31 août 2024).

A NOTER: les réglements par chèques vacances et par CESU papiers sont acceptés. Les règlements par Carte Bancaire sont possibles, uniquement au siège de l'Association.